



HAL
open science

Histoire du droit public et de l'administration

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Histoire du droit public et de l'administration. 2009, École pratique des hautes études - EPHE. hceres-02032213

HAL Id: hceres-02032213

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032213>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Histoire du droit public et de l'administration - EA 112

EPHE

Février 2009





agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Histoire du droit public et de l'administration - EA 112
EPHE



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

février 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Histoire du droit public et de l'administration

Label demandé :

N° si renouvellement : EA 112

Nom du directeur : M. François MONNIER

Université ou école principale :

EPHE

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

11 février 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Jean-Marie CARBASSE, Université de Montpellier 1

Experts :

M. Jacques BOUINEAU, Université de La Rochelle

M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes

M. Eric GOJOSSO, Université de Poitiers

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Guillaume LEYTE (CNU)

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. François-Joseph RUGGIU

Représentant de l'EPHE :

M. H. HUGONARD-ROCHE

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Unité de très petite taille puisqu'elle comporte seulement trois directeurs d'étude (le directeur de l'unité, un DE non cumulant et un PR cumulant), un MC non HDR et trois ingénieurs (2 IR et 1 IE).
- Un DE en retraite depuis de longues années, qui est à l'initiative de recherches encore en cours, ne peut pas être réglementairement décompté.
- Seuls les trois directeurs d'études sont HDR.
- Le bilan fait état de 32 thèses soutenues (?), mais les mêmes noms de doctorants se retrouvent dans le dossier à la rubrique des thèses en cours. Il s'agit sans doute d'une distraction du rédacteur, puisque la soutenance, dans un certain nombre de cas, semble bien avoir eu lieu (et même donné lieu à une publication). La plupart des thèses en cours concernent le secteur « histoire des beaux-arts et de l'architecture », alors même que l'équipe continue de s'intituler « histoire du droit public et de l'administration ».
- Eu égard au caractère particulier de l'Etablissement, la question du financement des thèses est sans objet.
- Nombre de membres bénéficiant d'une PEDR : deux (sur 4 membres EC).
- Nombre de publiants : les trois DE, le MC et les deux IR (soit six personnes) sont des membres publiants (publications individuelles plus que collectives, au niveau de l'équipe elle-même du moins).

2 • Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est déroulée dans les locaux de l'Ecole pratique des hautes études, 46 rue de Lille, à Paris, le mercredi 11 février de 14h 30 à 18 h. L'accueil par les responsables de l'institution de tutelle et par l'équipe évaluée a été tout à fait satisfaisant.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

- Une unité de petite taille mais dont tous les membres sont publiants.
- Une restructuration en cours des axes de recherche : historiquement fondée sur l'histoire du droit public et l'histoire de l'administration, l'équipe, à laquelle se sont agrégés de très actifs chercheurs, s'oriente désormais davantage vers l'histoire générale et la sociologie, avec notamment l'adjonction d'un axe important de recherche consacré à la gestion des beaux arts et d'un axe consacré à la prosopographie des élites de l'administration. La cohérence entre les anciens axes de recherche (juridiques en principe) et les axes nouveaux n'apparaît pas immédiatement. Les projets n'apparaissent pas très clairement ; il s'agit en fait de la continuation des activités antérieures ou en cours.



- L'unité se trouve dans une niche scientifique, au confluent du droit et des lettres. Sa thématique est toutefois plus une juxtaposition d'intérêts individuels, brillamment illustrés, que la traduction d'un projet vraiment collectif.

- L'unité souffre de son isolement : au sein de la discipline (isolement volontaire, semble-t-il, dès lors que la recherche qu'elle mène est perçue comme victime potentielle de la concurrence) ; au sein de l'EPHE ; au sein de la communauté universitaire, dans le contexte national et européen. Elle gagnerait à multiplier les points de contact, en tant qu'équipe, avec l'EHESS, Paris 2 (CERSA). De même pourrait-elle s'ouvrir à l'international vers l'Italie et l'Espagne, où foisonnent les recherches en histoire de l'administration.

- Un certain flou sur le financement crée une gêne préjudiciable à une réelle compréhension des activités et des mouvements de fonds. Il semble que bien des actions échappent au financement par l'équipe, sans que l'on sache réellement qui sont les « mécènes ».

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

- *Premier axe* : Histoire des institutions politiques et administratives et des idées politiques. Ici s'inscrivent les importantes monographies et études prosopographiques sur les élites administratives du premier XIXe siècle ; ces travaux sont de réputation internationale. De même un travail important de constitution d'archives orales (3 000 heures enregistrées) des directeurs de différents ministères.

- *Second axe* : Histoire du droit public et de l'administration : il s'agit de l'axe « historique » de l'équipe. De très nombreuses publications faites et à venir. Cet axe jouit du support de la *Revue Administrative* que dirigent ces deux chercheurs. Le programme « archives orales » construites à partir des récits de carrière de hauts fonctionnaires (lancé par le fondateur « historique » de l'équipe, aujourd'hui retraité, dans les années 1980) est l'un des points forts de l'activité de l'équipe ; sa reconduction d'un contrat à l'autre est parfaitement légitime.

- *Troisième axe* : Beaux-arts, architecture publique, patrimoine et administration. Etude de l'administration des monuments historiques et des lois de 1887 et 1913. Etude des politiques éducatives en matière artistique et culturelle, à travers l'activité d'André Chastel. Publications nombreuses en vue dont l'édition importante de textes (publications des procès-verbaux de l'Académie des Beaux-arts en partenariat avec l'Ecole des chartes, etc.). La plupart des thèses en cours de réalisation concernent ce 3e axe de recherche, qui semble le plus actif.

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

Pilotage insuffisant de l'équipe malgré le dynamisme de ses membres.

– En termes de ressources humaines :

L'équipe se présentant comme un agrégat d'individualités au demeurant très actives, la dynamique collective est difficile à apprécier. La question de l'intégration des docteurs ne se pose pas, eu égard aux spécificités de l'Ecole pratique des hautes études. En revanche l'accueil de post-doctorants pourrait être envisagé.

Aucun recrutement n'est prévu ni ne semble nécessaire au développement de l'équipe.



— En termes de communication :

L'équipe développe des séminaires, tant au sein de l'École qu'à l'extérieur, et organise une journée d'étude annuelle ouverte à ses doctorants.

L'absence de site internet nuit à la valorisation des travaux de l'équipe, pourtant impliquée dans une démarche de vulgarisation à travers l'organisation de manifestations au Conseil d'Etat ou à l'Hôtel de ville de Paris.

La mise en ligne (support informatique) des travaux de l'équipe (ouvrages, outils de travail, etc.) donnerait une plus grande visibilité à l'équipe. Elle est programmée pour la période 2009-2013.

6 • Conclusions

— Points forts :

- Publications individuelles des membres de l'équipe, dont certains jouissent d'une notoriété nationale, voire internationale.
- Publication de textes utiles à la communauté universitaire. La constitution d'archives orales est un atout majeur, tout comme la publication de sources.
- Publication de presque toutes les thèses soutenues.

— Points à améliorer :

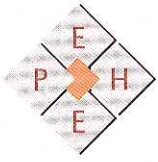
- L'équipe manque de cohérence, chaque chercheur explorant sa propre thématique sans lien avec la plupart des autres. On peut regretter qu'aucune publication émanant de l'équipe *en tant que telle* ne soit envisagée ; il apparaît cependant que la « journée d'étude annuelle de l'équipe » se prêterait bien à ce type de publication.
- Manque de clarté dans les financements de l'équipe, les financements extérieurs (par ex ville de Paris) ne figurent pas dans le rapport.
- Absence de locaux à partir du printemps 2009. Aucune solution ne semble avoir été envisagée.
- L'équipe n'est pas tournée vers les autres équipes françaises ou étrangères travaillant dans le même champ disciplinaire : elle gagnerait à collaborer avec d'autres centres ou équipes de recherche au plan national et international.

— Recommandations :

- L'équipe doit résoudre, avec l'aide de sa tutelle, la question prégnante de ses locaux et de sa bibliothèque qui ne saurait rester longtemps inaccessible.
- Nouer des partenariats avec d'autres équipes de recherche nationales ou internationales partageant les mêmes préoccupations scientifiques.
- Renforcer la communication de l'équipe en veillant à développer rapidement un support informatique pour la diffusion des réalisations vers la communauté scientifique.
- L'équipe doit offrir une meilleure lisibilité financière. Les financements extérieurs n'apparaissent pas dans le dossier de l'équipe bien qu'ils permettent à celle-ci de réaliser de très nombreuses opérations (publication de sources, de thèses...).



Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	B	B	C	C



École Pratique des Hautes Études

Le Président

Service de la Présidence :
Tél : +33 (0)1.53.63.61.63
Presidence.ephe@ephe.sorbonne.fr
Site : www.ephe.fr

A

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de
l'AERES

Paris, le 10 avril 2009

Réf. : JCW/MG/2009 – 87

Monsieur le Directeur,

Monsieur le Directeur,

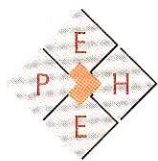
Vous m'avez communiqué le rapport du comité de visite qui a évalué l'EA 112 « Histoire du droit public et de l'administration ».

Donnant suite à ce rapport, je vous transmets ci-après les réponses du directeur de l'équipe sur plusieurs points qui appellent commentaires de sa part. Ces réponses extrêmement complètes, qui reviennent sur l'ensemble des questions soulevées par le comité de visite, se suffisent par elles-mêmes et ne rendent nécessaire aucun complément.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-Claude WAQUET

Président de l'École Pratique des Hautes Etudes



Observations sur le rapport de l'AERES

Il nous semble plus simple de reprendre, sans propos liminaires, les points du rapport d'expertise qui appellent des observations de la part de l'équipe, en respectant le plan qui a été adopté par les experts.

1. Présentation succincte de l'unité

— Suivant les usages des Hautes études un DE « en retraite » a la possibilité de poursuivre ses enseignements et ses recherches : c'est le cas de Guy Thuillier, qui assume, comme par le passé, ses conférences, ses recherches et l'encadrement de ses étudiants. Sa place est donc entière dans notre équipe, même si sa présence n'est pas « réglementairement » décomptée.

— Outre les trois DE « officiellement » en poste, Emmanuel de Waresquiel, ingénieur de recherche dans l'équipe, est non seulement HDR mais également qualifié par le CNU pour les fonctions de professeur.

— Le bilan des thèses : sans doute y a-t-il eu une erreur de montage entre le bilan des thèses et la liste des thèses en cours, dans lequel on ne retrouve que les thèses soutenues sous la direction de Jean-Michel Leniaud et non celles qui ont été faites sous la direction de François Monnier.

Les listes exactes sont celles-ci, pour la période 2004-2008 :

Thèses et habilitations à diriger des recherches soutenues sous la direction de François Monnier :

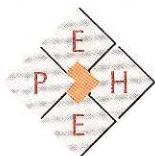
— *Les élites politiques de Genève, aux XVI^e et XVII^e siècle (1580-1652)*, de Christophe Villeumier (2004), sous presse, Sladkin ;

— *Comprendre la Restauration, Le débat socio-politique des élites*, d'Emmanuel de Waresquiel, habilitation (2005), publiée, Fayard, en 2007 ;

— *Les stratégies de communication politique des présidents de la République, Étude comparative depuis 1958*, de Sabine Seggelke (2005), publiée en 2007 ;

— *L'administration du Commerce et de l'Industrie, Institutions publiques et transformation de l'État de 1870 à 1914*, de Jean-Philippe Dumas (2006), en cours de publication, Comité d'histoire économique et financière de la France ;

— *Le théâtre parisien en quête de liberté (9 thermidor an II-18 brumaire an VIII, Gens de théâtre et gens au théâtre*, d'Odile Parat (2007), en cours de publication, Ville de Paris ;



École Pratique des Hautes Études

— *Les receveurs municipaux sous la III^e République*, de Catherine Jumeau (2008), en cours de publication, Comité d'histoire économique et financière de la France.

Thèses soutenues sous la direction de Jean-Michel Leniaud :

— *Die Architektonische Symbolisierung politischer, sozialer und kultureller Institutionen in Berlin und Paris (1871-1918)*, de Markus Dauss (2004), publiée ;

— *Hubert Robault de Fleury (1777-1846), un grand commis de l'architecture. Biographie et catalogue des dessins des albums conservés au musée Carnavalet*, de Jean-Pierre Willesme (2004) ;

— *La restauration des vitraux des églises paroissiales de Paris, de la Révolution à 1880*, d'Élisabeth Pilet (2005), en cours de publication ;

— *Le service des monuments historiques de 1830 à 1940*, d'Arlette Auduc (2006), publiée ;

— *L'arc de triomphe de l'Étoile : construction et appropriation d'un lieu patrimonial*, d'Isabelle Rouge-Ducos (2006), publiée ;

— *Pouvoir et architecture dans l'académie des Lumières. Paris au regard de Rome et de Madrid*, de Basile Baudez (2006) ;

— *Le Corbusier (1957-1965). Traguardi di una ricerca teorica, artistica ed architetonica. Il complesso di Firminy*, de Luca Campo (2007), publication partielle dans Livraisons d'histoire de l'architecture ;

— *Entretenir un monument gothique sous l'Ancien Régime : La Sainte Chapelle du Palais*, de Magalie Lenoir-Quintard, en cours de publication, éd. Picard ;

— *Hauptstadtssymbolik und Architektur. Eine Untersuchung zu den Formen politischer Selbstdarstellung in der Berliner Republik und im Paris des Ara Mittelrand*, de Christian Peters (2008) ;

— *Louis Charles Auguste Steinheil (1814-1885), vie et œuvre*, de Stanislas Anthonioz (co-direction avec Yves Christe, 2008) ;

— *L'Alhambra, le rêve de l'Europe. Étude comparée de l'orientalisme en France et en Allemagne au XIX^e siècle*, de Lorraine Decléty (2008).

Thèses en cours, sous la direction de Jean-Michel Leniaud :

— *Art nouveau à Istanbul, 1902-1930*, d'Éloïse Fesli ;

— *Entre peintre décorateur et scénographe, le métier de décorateur de théâtre dans la première moitié du XX^e siècle : le cas d'Émile Bertin (1878-1957)*, d'Iris Berbain ;

— *L'architecte Guillaume Abel Blouet (1795-1853) en son temps (Gilbert, Duc, Duban, Labrousse, Vaudoyer...)*, de Fabienne Doulat ;

— *L'architecture des établissements d'enseignement supérieur parisiens (XIX^e-XX^e siècle). De la conception à la représentation*, de Christian Hottin ;

— *L'architecture des établissements financiers à Lyon et dans sa région (1850-1935)*, de Marie-Hélène Chazelle ;



École Pratique des Hautes Études

- *L'architecture historiciste à Dijon et en Côte d'Or au XIX^e siècle (1800-1914)*, de Pierre-Antoine Jacquin
- *L'art néo-roman dans le Cantal (XIX^e siècle)*, de Pierre Moulinier ;
- *La caisse nationale des monuments historiques*, de Valérie Carpentier ;
- *La colonne monumentale dans la ville (XIX^e-XX^e siècle)*, de Lisa Laborie ;
- *La manufacture des Gobelins du premier au second Empire*, de Caroline Girard ;
- *La statuaire religieuse en Touraine de 1801 à 2000*, de Guy Bertrand du Chazaud ;
- *Le marché de la sculpture à Paris, 1780-1820*, de Cécilie Champy ;
- *Michel Liénard, « Spécimens de l'ornementation au XIX^e siècle*, de Sophie Derro ;
- *Patrimoine régional, enjeu national. Les monuments historiques en Alsace sous l'influence des politiques culturelles française et allemande, 1852-1890*, de Frauke Michler ;
- *Paul Augustin Viale (1824-1874), conducteur des Ponts et Chaussées de Corse et architecte de la ville de Bastia*, d'Audrey Guiliani.

Thèse en cours sous la direction de Jean-Pierre Machelon :

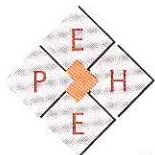
- *L'esprit public dans le département de l'Aisne de 1870 à 1879*, de Pierre Coget.

Si la plupart des thèses en cours concernent bien le domaine de l'histoire des beaux-arts et de l'architecture, ce n'est pas par défaut de candidats en histoire du droit public et de l'administration, mais parce que la section 03 du CNU n'habilite plus les docteurs de l'École qu'elle ne considère pas comme des historiens du droit. Il serait en conséquence malhonnête d'accepter de nouveaux doctorants en ce domaine pour les conduire dans une impasse.

— Parmi les « publiants », le rapport a omis de retenir François Naud, dont le statut d'ingénieur d'études reflète mal sa réelle activité de chercheur et qui a publié deux ouvrages durant la période 2004-2008 et alors qu'un troisième est sous presse, comme l'indique sa fiche individuelle.

3. Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

— Si l'équipe est effectivement en pleine restructuration avec l'arrivée en son sein de Jean-Michel Leniaud, il nous paraît inexact d'estimer qu'elle se recentre « davantage vers l'histoire générale et la sociologie ». Ce jugement est le reflet de l'incompréhension à l'égard de travaux d'histoire administrative qui cherchent précisément une voie nouvelle entre les approches essentiellement juridiques et sociologiques. L'administration n'est pas pour nous qu'une structure ou une superstructure : elle est composée d'individualités, de fonctionnaires qui travaillent et qui ont une certaine conception de leurs devoirs d'état et une certaine pratique de leur métier et qui œuvrent au sein de bureaux et de bâtiments qui ne sont pas toujours anonymes. D'où nos efforts en matière de prosopographie, d'étude des personnalités, des individualités (directeurs d'administration centrale, membres des grands corps, chefs de bureau, concepteurs...) et



École Pratique des Hautes Études

d'archives orales ou concernant la vie des bureaux, mais aussi sur la symbolique ou l'aménagement des bâtiments administratifs...

Autant dire qu'il y a, pour nous, une voie moyenne, entre droit et sociologie, qui cherche à redonner toute leur importance aux hommes, appréhendés en tant qu'individualités et non en tant que groupe, à la manière des sociologues. C'est dire également que l'histoire de l'architecture a sa pleine place au sein de notre équipe et que l'arrivée de Jean-Michel Leniaud répond à une démarche mûrement réfléchie.

— De sorte que, dans cette perspective, nos projets scientifiques sont bien la continuation de nos activités antérieures et si nous nous trouvons effectivement « dans une niche scientifique », celle-ci ne doit rien au hasard : elle n'est pas la résultante d' « une juxtaposition d'intérêts individuels ».

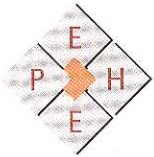
— Notre unité souffrirait de son isolement ! Mais c'est oublier que chacune de nos journées d'études d'histoire de l'administration réunissent régulièrement 200 à 300 participants, universitaires de tous horizons (juristes, littéraires et spécialistes de science et d'histoire administrative) et administrateurs. Est-ce vraiment travailler dans son coin ?

Les points de contact avec l'EPHESS n'existeraient pas ! Ils sont pourtant constants. Un colloque est précisément organisé, pour l'automne 2009, à Bercy, à l'initiative de François Monnier et de Patrick Fridenson, sur le thème *Concurrence et marchés, XVIII^e—XX^e siècle*, avec des communications consacrées à « la législation et à la réglementation » (Persistance des douanes intérieures et des taxes ; Échec de la libre circulation des grains ; Échec des traités de commerce ; Foires et marchés au XVIII^e siècle ; Droit et pratique des cartels ; Législation sur la fraude ; Entreprises à privilèges ; Les brevets, de la Révolution à 1920 ; Loi Royer, etc.), aux « institutions » (Le Contrôle général des Finances ; Les Chambres de commerce, Les colonies et leurs privilèges ; L'État et la concurrence ; Les Tribunaux de commerce au XIX^e siècle ; La création du ministère du commerce, etc.), « aux hommes et aux doctrines » (La mise en cause du colbertisme ; Turgot et l'échec de la politique libérale, L'interventionnisme des intendants ; Police du marché, police des marchés, etc.) et aux « échanges (La législation sur la fraude ; Efforts de réglementation de banques ; Stratégie et régulation des marchés ; Concurrence et marché commun, etc.). Il réunira des personnalités aussi différentes que : Dominique Marguieraz, Alessandro Stanziani, Denis Woronoff, Philippe Minard, Yves-Marie Bercé, Florent Garnier, Jean-Philippe Dumas, Guy Chaussinand Nogaret, Galvez Behar, Alain Chatriot, Claire Lemerrier, Anton Murphay, Steven Kaplan, François Berger, Emmanuel Lazgard, etc. tandis que sa table ronde regroupera un certain nombre de politiques, tels Jacques Delors ou Laurence Parisot.

Quant au CERSA, les contacts sont réguliers avec un certain nombre de ses membres, qui d'ailleurs publient fréquemment leurs articles dans *La Revue administrative*.

Enfin, nous nous permettons de rappeler que le directeur de l'équipe est membre des comités de lecture d'un certain nombre de revues étrangères, notamment en Allemagne, en Italie et en Espagne, comme sa notice le signale, alors que le rapport nous reproche de ne pas avoir de contacts avec ces pays.

— Le flou sur le financement : si certaines de nos actions échappent au financement par l'équipe, c'est qu'elles sont prises en charge intégralement par certaines institutions, notamment par les comités d'histoire de l'administration.



École Pratique des Hautes Études

C'est le cas, notamment, pour les archives orales, dont les coûts sont importants et dépassent totalement les moyens d'une équipe de recherche. Ces administrations n'ont pas à nous justifier du montant des fonds qu'elles consacrent à nos opérations et qu'elles règlent directement.

C'est le cas encore du colloque qui sera organisé à l'automne 2009 à Bercy, que finance totalement le ministère de l'économie et des finances (frais de voyage et d'hébergement des étrangers, mais également d'organisation, de réception et de publication), sans que nous ayons la moindre idée de la note totale. C'est le cas aussi de nos journées d'études annuelles, prises en charge par le Conseil d'État et l'Institut français de Science administrative.

Il en va de même des thèses que nous arrivons à faire financer par l'administration ou par ses comités d'histoire et pour lesquelles nous nous gardons bien d'exiger le montant de dépenses qui sont directement engagées...

4. Analyse équipe par équipe et par projet

— Si le troisième axe de recherche, Beaux-arts, architecture publique, patrimoine et administration, est effectivement le plus attractif au niveau des thèses pour les raisons que nous avons signalées ci-dessus, on ne peut pas dire pour autant qu'il soit plus — ni d'ailleurs moins — actif au niveau de la recherche que les deux autres axes, comme en témoignent les publications de chacun d'eux.

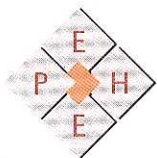
5. Analyse de la vie de l'unité

— Il est possible que le « pilotage » « en termes de management » soit insuffisant, mais on ne voit pas bien ce que l'on pourrait faire de plus, sans perdre notre temps en réunions inutiles. Nous ne demandons pas mieux que des suggestions nous soient faites.

— L'accueil des doctorants est l'un de nos grands soucis : il s'agit pour nous de les intégrer et de les faire participer à nos travaux, colloques et journées d'études (et pas seulement à nos journées d'équipe), de leur publier leurs thèses et articles et de leur trouver des débouchés professionnels.

Quant à l'accueil des post-doctorants, il est tout aussi réel, même si celui-ci n'apparaît guère dans le dossier du quadriennal : c'est ainsi que nous les aidons à publier, alors que nos séminaires de recherche sont composés pour plus de moitié par eux (maîtres de conférences et jeunes administrateurs), issus de notre propre vivier de thésards, mais aussi de ceux d'autres universités parisiennes.

Si aucun recrutement n'est prévu, c'est uniquement parce que l'École n'a pas de postes à nous offrir, alors que nous ne demanderions pas mieux d'accroître l'effectif de nos chercheurs, comme notre dossier l'indique.



École Pratique des Hautes Études

— Nous sommes évidemment très conscients du tort que nous cause l'absence de site Internet pour la visibilité de notre équipe et pour la mise en ligne d'un certain nombre de nos travaux. C'est pourquoi elle est programmée pour la période du prochain quadriennal.

6. Conclusions

— Nous signalons que deux publications « émanant de l'équipe en tant que telle » sont programmées ; elles sont prêtes et n'ont été retardées qu'en raison de la mise dans les réserves de l'École des crédits que nous avons réservés à cet effet. Une demande au titre du BQR est actuellement entre les mains du Président de l'École en vue de leur édition.

— Le manque de clarté dans les financements de l'équipe. Si les financements extérieurs de certains de nos travaux de recherche n'apparaissent pas dans notre bilan, notamment pour la publication de certains de nos ouvrages, de nos thèses et programmes d'archives orales, c'est qu'ils sont pris intégralement en charge par les administrations correspondantes, sans que nous n'ayons connaissance ni de leur montant ni de leur détail et l'on ne voit pas bien comment — ni de quel droit — il serait possible de les faire transiter par l'équipe : ce serait sans doute le plus sûr moyen de les perdre.

Quant au « financement » de la Ville de Paris, il se concrétise seulement par la mise à disposition de nos locaux, jusqu'à présent, sans que l'équipe ne bénéficie par ailleurs d'une subvention.

— L'absence de locaux à partir du printemps 2009 : aucune solution n'est effectivement envisagée, puisque l'École n'est pas en mesure de nous proposer de nouveaux espaces avant notre implantation en Seine-Saint-Denis.

Nous retenons évidemment la proposition de l'Aeres de nous tourner vers notre tutelle pour résoudre la question cette question et celle de l'accessibilité de notre bibliothèque.

François Monnier. Paris, le 6 avril 2009.